



**Règlement relatif aux barèmes de frais et amendes
Hockey sur Gazon – 2018/2019**

1. Cotisations

1.1. Séniors	68,40€
1.2. U14/U16/U19	42,60€
1.3. U7 – U12	30,50€
1.4. Droit de réaffiliation	10,50€
1.5. Jeunes en Senior	25,70€
1.6. Membres non-joueurs	11,80€

2. Inscriptions d'équipes

2.1. Divisions séniors	117,50€
2.2. Jeunes U14/U16/U19	80,50€
2.3. Jeunes U10/U11/U12	29,5€/Ronde
2.4. Jeunes U9	28,05€/Ronde
2.5. Jeunes U7/U8	26€/Ronde

3. Arbitrage

3.1. Divers arbitrage	Voir comité d'arbitrage
3.2. Non qualification de l'Arbitre	100€
3.3. Fraude identité arbitre	250€

4. Rencontres et rapports officiels

4.1. Divers	Cfr comité ad hoc
4.2. Validation rapport officiel hors délai	10€
4.3. Absence numéro de maillot	5€/numéro (max : 30€)



4.4.	Numéro de maillot incorrect par rapport au rapport officiel	25€
4.5.	Publicité interdite maillot	125€
4.6.	Feuille de match papier à encoder par secrétariat ARBH	25€
4.7.	Absence nom d'arbitre sur le Rapport Officiel	25€
4.8.	Nombre insuffisant de Joueurs sur le Rapport Officiel	40€
4.9.	Arbitre non qualifié	100€
4.10.	Adaptation du score	10€ (pour le club visité)

5. Forfaits

5.1.	Forfait à temps (48h avant la rencontre)	100€
5.2.	Forfait tardif (entre 24h et 48h avant la rencontre)	150€
5.3.	Forfait in extremis (entre 2h et 24h avant la rencontre)	175€
5.4.	Forfait absence d'équipe	200€
5.5.	Forfait règlement	200€
5.6.	Forfait qualification	125€
5.7.	Forfaits répétitifs	Le double des amendes déjà imposées pour chaque forfait
5.8.	Forfait général avant le début du Championnat	250€
5.9.	Forfait général après le début du championnat	375€

6. Qualifications

6.1.	Anomalies qualification	125€
------	-------------------------	------



6.2. Noyaux incomplets	75€/équipe
6.3. e-learning Joueurs nés en 2000 – 2001- 2002 (infraction article 12 RS)	1 ^{ère} infraction : avertissement 2 ^{ème} infraction pour le même joueur : 25€ 3 ^{ème} infraction pour le même joueur : 50€ 4 ^{ème} infraction pour le même joueur : forfait qualification

7. Affiliations

7.1. Joueur non affilié	125€
-------------------------	------

8. Sanction des comités

8.1. Comité contrôle	A l'appréciation du comité
8.2. Comité d'appel	A l'appréciation du Comité

9. Divers

5.1. Adresse manquante de membre	5€
----------------------------------	----

10. Assurances

10.1. Assurance journée portes ouvertes	Cfr contrat site
10.2. Assurance stage	Cfr contrat site
10.3. Equipes à l'étranger	Cfr contrat site